

Accusé de réception en préfecture : 006-220600019-20250314-lmc142328-DE-1-1

Date de télétransmission : 19 mars 2025

Date de réception : 19 mars 2025

DEPARTEMENT  
des  
ALPES-MARITIMES

République Française

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

*Séance du 14 MARS 2025*

DELIBERATION N° 11

**BP 2025 - POLITIQUE GREEN DEAL**

⌘⌘⌘⌘

La séance s'est ouverte à 09h37 le 14 mars 2025 sous la présidence de Monsieur Charles Ange GINESY.

**Présents :** Mme Pierrette ALBERICI, Mme Joëlle ARINI, M. Bernard ASSO, M. Xavier BECK, Mme Marie BENASSAYAG, Mme Gabrielle BINEAU, Mme Alexandra BORCHIO FONTIMP, M. Patrick CESARI, M. Bernard CHAIX, M. Frank CHIKLI, M. David CLARES, M. Roland CONSTANT, M. Jean-Pierre DERMIT, Mme Christelle D'INTORNI, Mme Céline DUQUESNE, Mme Sabrina FERRAND, Mme Fleur FRISON-ROCHE, Mme Gaëlle FRONTONI, M. Jacques GENTE, M. Charles Ange GINESY, Mme Marie-Louise GOURDON, Mme Pascale GUIT NICOL, Mme Fatima KHALDI-BOUOUGHROUM, M. David KONOPNICKI, M. Jean-Pierre LAFITTE, Mme Vanessa LELLOUCHE, M. David LISNARD, M. Gérald LOMBARDO, M. Kévin LUCIANO, Mme Alexandra MARTIN, M. Franck MARTIN, Mme Caroline MIGLIORE, Mme Françoise MONIER, Mme Sophie NASICA, M. Sébastien OLHARAN, Mme Michèle OLIVIER, Mme Martine OUKNINE, Mme Michèle PAGANIN, M. Mathieu PANCIATICI, Mme Carine PAPY, M. Michel ROSSI, Mme Anne SATTONNET, M. Joseph SEGURA, Mme Valérie SERGI, Mme Françoise THOMEL, M. Auguste VEROLA, M. Jérôme VIAUD.

**Excusé(s) :** M. Didier CARRETERO.

**Pouvoir(s) :** M. Yannick BERNARD à Mme Pascale GUIT NICOL, M. Jean-Jacques CARLIN à Mme Fatima KHALDI-BOUOUGHROUM, M. Eric CIOTTI à M. Xavier BECK, Mme Catherine MOREAU à M. Franck MARTIN, Mme Anne RAMOS-

MAZZUCCO à Mme Caroline MIGLIORE, M. Philippe SOUSSI à Mme Martine OUAKNINE.

**Absent(s) :**

Le Conseil départemental,

Vu le code général des collectivités territoriales dans ses 1<sup>ère</sup> et 3<sup>ème</sup> parties ;

Vu la délibération prise le 13 décembre 2019 par l'assemblée départementale, approuvant la nouvelle dynamique GREEN Deal pour le Département, visant à placer la transition écologique au cœur de l'action départementale et faire des Alpes-Maritimes un modèle en la matière ;

Considérant que via cette politique le Département s'est engagé à placer la question de la transition écologique au cœur de l'action départementale, notamment en matière de transition énergétique, de mobilité douce et durable, d'une agriculture pour une alimentation de qualité et de préservation de la biodiversité ;

Vu la délibération prise le 18 décembre 2020 par l'assemblée départementale, adoptant la stratégie GREEN Deal 2026 ;

Vu la délibération prise le 1er octobre 2021 par l'assemblée départementale, adoptant le Plan collègue 2028 ;

Vu la délibération prise le 1<sup>er</sup> octobre 2021 par l'assemblée départementale relative à la création de la SEM GREEN ENERGY 06 ;

Vu la délibération prise le 15 décembre 2021 par l'assemblée départementale, adoptant la nouvelle politique agricole et rurale 2021-2026 ;

Vu les délibérations prise le 17 décembre 2021 par l'assemblée départementale, adoptant le Plan vélo départemental 2028 ainsi que le Plan stratégique mobilité 2028 ;

Vu la délibération prise le 17 janvier 2025 par la commission permanente adoptant le nouveau règlement intérieur du dispositif Guichet Confort énergie 06 lequel, afin de se concentrer sur des aides générant une économie d'énergie plus conséquente, supprime l'aide à l'installation de panneaux photovoltaïques ;

Vu la délibération prise le 15 décembre 2023 adoptant la nouvelle réglementation du FSIE 06 (Fonds social d'aides à l'installation d'infrastructures de recharge électrique) ;

Vu la délibération prise le 7 octobre 2022 par l'assemblée départementale, approuvant le Plan Méditerranée 06 pour la période 2023-2027 ;

Vu la délibération prise le 7 octobre 2022 par l'assemblée départementale, approuvant l'engagement du Plan départemental de gestion de l'eau ;

Vu la délibération prise le 7 octobre 2022 par l'assemblée départementale, approuvant la mise en place du dispositif Cap Ther 06 ;

Vu le rapport de son président présentant de manière transversale l'ensemble des actions de la politique GREEN Deal pour l'année 2025 dont les budgets sont inscrits dans les différentes missions et politiques de l'architecture budgétaire ;

Après avoir recueilli les avis favorables des commissions GREEN Deal – environnement et croissance verte et Finances, interventions financières, administration générale et SDIS ;

Après en avoir délibéré ;

Décide :

- 1°) Concernant le programme « Plan environnemental GREEN Deal » et le programme « Fonds social travaux Maîtrise de l'énergie » :
  - de reconduire la politique d'aides aux particuliers relatives à la lutte contre la précarité énergétique et à la mobilité électrique à travers les dispositifs Confort Energie 06 et FSIE 06 ;
- 2°) Concernant les actions menées au titre de la stratégie GREEN Deal dans son ensemble :
  - d'approuver la poursuite d'études et prestations de services en matière de transition écologique contribuant à identifier des pistes d'atténuation, d'adaptation ou de sensibilisation au changement climatique ;
  - d'approuver la création et la poursuite des partenariats avec les différents acteurs impliqués dans la transition écologique ;
  - d'autoriser la prise en charge du transport, de l'hébergement et de la restauration pour des événements dont le Département est à l'initiative dans le cadre des actions GREEN Deal ;
- 3°) de donner délégation à la commission permanente pour :
  - prendre toute décision utile quant à l'exécution de ce programme ;
  - mener à bien les opérations concernées, examiner les conventions et avenants y afférents ;
  - autoriser le président du Conseil départemental à les signer, au nom du Département ;
- 4°) d'autoriser le président du Conseil départemental, au nom du Département, à :
  - solliciter des aides financières auprès des partenaires institutionnels (État,

collectivités territoriales...) ou de Fondations ;

➤ signer les conventions et avenants en découlant ;

5°) de prendre acte que les crédits nécessaires à la mise en œuvre de ces actions sont inscrits au budget départemental.

**Pour(s) : 41**

Mme Pierrette ALBERICI, Mme Joëlle ARINI, M. Bernard ASSO, M. Xavier BECK, Mme Marie BENASSAYAG, M. Yannick BERNARD, Mme Gabrielle BINEAU, Mme Alexandra BORCHIO FONTIMP, M. Patrick CESARI, M. Bernard CHAIX, M. Frank CHIKLI, M. Eric CIOTTI, M. Jean-Pierre DERMIT, Mme Christelle D'INTORNI, Mme Céline DUQUESNE, Mme Sabrina FERRAND, Mme Fleur FRISON-ROCHE, Mme Gaëlle FRONTONI, M. Jacques GENTE, M. Charles Ange GINESY, Mme Marie-Louise GOURDON, Mme Pascale GUIT NICOL, M. David KONOPNICKI, M. Jean-Pierre LAFITTE, Mme Vanessa LELLOUCHE, M. David LISNARD, M. Gérald LOMBARDO, M. Kévin LUCIANO, Mme Alexandra MARTIN, Mme Sophie NASICA, M. Sébastien OLHARAN, Mme Michèle OLIVIER, Mme Michèle PAGANIN, M. Mathieu PANCIATICI, Mme Carine PAPY, M. Michel ROSSI, Mme Anne SATTONNET, Mme Valérie SERGI, Mme Françoise THOMEL, M. Auguste VEROLA, M. Jérôme VIAUD.

**Contre(s) : 12**

M. Jean-Jacques CARLIN, M. David CLARES, M. Roland CONSTANT, Mme Fatima KHALDI-BOUOUGHROUM, M. Franck MARTIN, Mme Caroline MIGLIORE, Mme Françoise MONIER, Mme Catherine MOREAU, Mme Martine OUAKNINE, Mme Anne RAMOS-MAZZUCCO, M. Joseph SEGURA, M. Philippe SOUSSI.

**Abstention(s) : 0**

**Déport(s) :**

Signé

**Charles Ange GINESY**  
**Président du Conseil départemental**